

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES
numéro d'identification : 61864

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

Société : Werner & Mertz France S.A.
avenue du Canada 3
91974 Les Ulis

Téléphone : +3300330169189500

Téléfax : +3300330169282354

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 01.40.37.04.04

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Irritant pour les yeux et la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Formulation

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE / Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration [%]
acide amidosulfurique	5329-14-6	226-218-8	Xi; R36/38 R52-R53	50 - 100
carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	Xi; R36	10 - 25
Carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène (2:3)	15630-89-4	239-707-6	O; R 8 Xn; R22 Xi; R41	<= 2,5
acide citrique	77-92-9	201-069-1	Xi; R36	<= 2,5
Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-18, sels de sodium	68955-19-1	273-257-1	Xi; R37/38-R41	<= 2,5

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
- Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
Jet d'eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Autres informations : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une ventilation adéquate.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

Protection des mains	: Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	: Tenue de protection étanche à la poussière Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	: comprimé
Couleur	: vert bleu
Odeur	: fruité

Données de sécurité

Point d'éclair	: non applicable
pH	: env. 1,6 (en solution aqueuse)
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	: soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Réactions dangereuses	: Stabilité: Pas de décomposition en utilisation conforme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Irritation de la peau : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Irritation des yeux : Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.
- Sensibilisation : donnée non disponible
- Autres informations : donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
- Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
- Code des déchets : Le code européen des déchets 200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

ADR/RID

Numéro ONU : 1759
Description des marchandises : SOLIDE CORROSIF, N.S.A.
(acide sulfamique)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C10
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG

Numéro ONU : 1759
Description des marchandises : CORROSIVE SOLID, N.O.S.
(sulphamic acid)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A
Polluant marin : non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

1999/45/CE

Symbole(s)

Xi



Irritant

Phrase(s) R

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S22 : Ne pas respirer les poussières.
S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TRX WC TRIPLE ACTION 8 DOSES

WM 0706092

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 19.03.2010

Date d'impression 22.03.2010

Législation nationale

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R 8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R52	Nocif pour les organismes aquatiques.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

500000002013